

CONSEIL MUNICIPAL du 29 NOVEMBRE 2024

Liste des délibérations

Date de la convocation : 22 novembre 2024
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 12
Pouvoirs 1

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf novembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, à la salle polyvalente, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents : V Gelas - F Imbert – C Beguet – JM Gimaret – B Doucet-Bon – P Brunel - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk – B Monel – M Chaube

Excusées : N Feltrin (pouvoir à C Feltrin) – S Tricaud

Absente : M Sarr

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Bruno DOUCET-BON est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2024/11/01 – Aménagement et revitalisation du cœur de village : approbation de l'avant-projet définitif – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/11/02 – Aménagement et revitalisation du cœur de village : avenant n° 01 au marché de maîtrise d'œuvre – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/11/03 – ouverture d'une ligne de trésorerie – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/11/04 – Assurance contre les risques statutaires pour le personnel communal - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/11/05 – Convention d’assistance juridique avec la SELARL Cabinet d’Avocats Philippe PETIT & Associés – **Approuvé par 12 voix pour et 1 voix contre.**

Délibération n° 2024/11/06 – Convention avec l’Association Syndicale Libre du Lotissement « Les Allées des Sources » pour l’éclairage – **Approuvé à l’unanimité.**

Délibération n° 2024/11/07 – Modification de la convention pour l’instruction des demandes d’autorisation et des actes relatifs à l’occupation et à l’utilisation du sol conclue entre la commune de Messimy-sur-Saône et la Communauté de Communes Val de Saône Centre – **Approuvé à l’unanimité.**

Le Maire
Vincent GELAS

